



COMMUNE DE
PRESINGE

LÉGISLATURE 2020-2025

**Procès-verbal de la séance du
Conseil municipal
du lundi 26 octobre 2020**
(no 02)

Sont présents :

Membres de l'Exécutif

Monsieur	Serge BROQUARD	<i>Maire</i>
Madame	Emmanuelle SPINEDI	<i>Adjointe</i>

Conseillers municipaux

Madame	Marine AYMON	
Monsieur	Jean-François BEAUSOLEIL	
Monsieur	Christophe BONGARD	
Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO	
Monsieur	Benjamin CHABBEY	<u>excusé à partir du point 4</u>
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD	
Monsieur	Thomas LÄSER	
Monsieur	Paulo RODRIGUES DA GUERRA	
Monsieur	Jacques-André ROMAND	
Monsieur	Emmanuel ROSSI	
Monsieur	Joseph-Marie THORENS	

Autres

Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire générale</i>
--------	-----------------	----------------------------

Excusés :

Monsieur	Bernard MITTEY	<i>Adjoint</i>
----------	----------------	----------------

Public : 1

Ordre du jour

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat de 9 avril 2020 validant les élections des conseils municipaux du 15 mars 2020, publié dans la FAO du 14 avril 2020
2. Lecture de l'arrêté de promulgation de la loi 12537, publié dans la FAO, le 18 septembre 2020
3. Election du/de la président-e du conseil municipal et prestation de serment
4. Election du bureau du conseil municipal et prestation de serment
5. Approbation du procès-verbal du 7 septembre 2020
6. Délégation de compétences au Maire pour la passation d'actes authentiques – vote d'une délibération
7. Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2020 destiné à l'encouragement à la mobilité douce en vélo à assistance électrique – vote d'une délibération
8. Nomination des président-e-s et vice-président-e-s des locaux de vote pour 2021
9. Présentation du budget 2021
10. Information de la Mairie
11. Rapport des commissions
12. Propositions individuelles et questions

M. le Maire souhaite la bienvenue à tous et remercie les conseillers pour avoir accepté de changer le lieu de la réunion afin de pouvoir respecter les mesures de prévention sanitaire en vigueur dans cette période Covid-19. Il excuse l'absence de M. Mitthey, en quarantaine, et ouvre la séance à 20 h.

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat de 9 avril 2020 validant les élections des conseils municipaux du 15 mars 2020, publié dans la FAO du 14 avril 2020

M. le Maire procède à la lecture du texte.

2. Lecture de l'arrêté de promulgation de la loi 12537, publié dans la FAO, le 18 septembre 2020

M. le Maire procède à la lecture du texte.

3. Election du/de la président-e du conseil municipal et prestation de serment

M. le Maire cite les différents échanges de courriels concernant ce sujet et informe que les candidats pour le poste de président du Conseil municipal sont :

- M. Jean-Paul Gaillard
- M. Jacques-André Romand

Le vote est effectué à main levée.

M. Jacques-André Romand est élu à la majorité et prête serment.

4. Election du bureau du conseil municipal et prestation de serment

M. le Maire précise que le Bureau du Conseil municipal est composé d'au moins un-e président-e, un-e vice-président-e et d'un-e secrétaire.

M. Benjamin Chabbey se présente pour la fonction de vice-président. En l'absence d'autres candidatures, **M. Chabbey** est élu à l'unanimité et prête serment.

M. le Maire propose que Mme Caroline Radice, secrétaire communale, occupe le poste de secrétaire du Bureau pour sa maîtrise des sujets communaux. Cette proposition est acceptée sans opposition.

*Législature 2020-2025
Délibération N°02/2020
Séance du 26 octobre 2020*

Délibération
Formation du bureau du Conseil municipal

Le conseil municipal

arrête la formation de son bureau, pour la période du 26 octobre 2020 au 31 mai 2021, comme suit:

- *Président :* M. Jacques-André ROMAND
- *Vice-président :* M. Benjamin CHABBEY
- *Secrétaire :* Mme Caroline RADICE

(M. Chabbey quitte la séance pour des motifs de santé.)

5. Approbation du procès-verbal du 7 septembre 2020

Les personnes présentes à cette séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

Remerciements sont faits à son auteure.

6. Délégation de compétences au Maire pour la passation d'actes authentiques – vote d'une délibération

M. le Maire explique que cette délégation de compétences est strictement limitée à des actes qui auront été préalablement discutés et validés par le Conseil municipal et qu'elle permet un allègement des procédures.

Lecture du projet de délibération et soumission au vote.

sur proposition du Maire et des Adjointes,

Délibération

Délégation de compétences au Maire pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre k de la loi sur l'administration des communes.

Le conseil municipal

DECIDE

par 9 oui, 0 non et 0 abstention, soit à l'unanimité,

1. De charger le Maire de passer les actes authentiques, concernant :
 - a) les cessions au domaine public communal des terrains et hors-ligne provenant de propriétés voisines;
 - b) les échanges et aliénations de parcelles nécessités par des corrections d'alignement;
 - c) les constitutions de servitudes et autres droits réels au profit de la commune ainsi que les radiations de charges grevant les immeubles de celle-ci;
 - d) les constitutions de servitudes et autres droits réels à la charge de la commune et au profit de l'Etat de Genève, d'une autre commune et des régies publiques cantonales;
 - e) les changements d'assiettes de voies publiques communales,

à condition que les opérations visées sous lettres a), b), c), d) et e) résultent de plans adoptés par les autorités compétentes et n'impliquent comme prestations, à la charge de la commune, que des dépenses prélevées sur les crédits budgétaires ou d'engagement.

2. Cette délibération est valable jusqu'à la fin de la législature 2020-2025.

7. Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2020 destiné à l'encouragement à la mobilité douce en vélo à assistance électrique – vote d'une délibération

M. le Maire explique que l'engouement pour ce mode de mobilité est important cette année et qu'une réévaluation du nombre de demandes a été faite jusqu'à la fin de l'année, justifiant l'ouverture de ce crédit budgétaire supplémentaire.

Lecture du projet de délibération et soumission au vote.

sur proposition du Maire et des Adjointes,

Délibération

Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2020 de 15'500.- F destiné à l'encouragement à la mobilité douce en vélo à assistance électrique

Le conseil municipal

DECIDE

par 9 oui, 0 non et 0 abstention, soit à l'unanimité,

1. D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2020 de **15'500 F** destiné à l'encouragement à la mobilité douce en vélo à assistance électrique.
2. De comptabiliser ce montant dans le compte de fonctionnement 2020 sur le compte 6330.00.36370.00.
3. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

8. Nomination des président-e-s et vice-président-e-s des locaux de vote pour 2021

M. le Maire relève que M. Blaise Loup, ancien conseiller municipal, ayant déjà fonctionné avec compétence pendant de nombreuses années à la présidence du local de vote a manifesté son désir d'être réinvesti de ce rôle. Il informe également que M. Edgar Cardoso Inacio s'est porté candidat par courriel pour le même poste. **MM. Bongard et Thorens** annoncent qu'ils désirent aussi poursuivre leur mandat actuel l'an prochain.

des parkings sur la commune aura été réglé (en lien également avec le projet de développement villageois).

M. Romand, président de la commission des finances, ajoute que les prévisions de recettes fiscales sont relativement aléatoires et qu'il a fallu faire des coupes de l'ordre de Fr. 65'000.00 pour présenter un budget équilibré et surtout prudent étant donné la conjoncture. Les dépenses importantes doivent être bien discutées avec le Conseil municipal avant leur engagement.

2 Formation

2170.00.31100.00	10'500.00	École. Acquisition de mobilier et agencement Transition sur 3 ans des lumières en LED.
2170.00.31440.00	19'650.00	École. Entretien des bâtiments Demandes du corps enseignants pour des peintures et améliorations dans les classes.
2170.00.31700.00	26'400.00	École. Transport des élèves Le coût du transport est pris en charge à 50% par l'Etat, 25% par Gy et 25% par Presinge.
2180.30.36120.00	86'923.00	Accueil de jour. Cotisation fonctionnement GIAP Frais à 100% à la charge des communes. Budget transmis par l'ACG.

3 Culture

3290.00.31300.04	12'600.00	Autres fêtes villageoises Montant revu à la baisse en raison de la situation sanitaire.
3290.00.36360.00	28'800.00	Subventions institutions genevoises Fr. 10'000 ont été prévus pour participer à un projet pédagogique en collaboration avec l'école Juvena de Ville-la-Grand.
3420.02.31300.06	11'000.00	Loisirs. Sortie des jeunes Sortie de deux jours à Europa Park

5 Sécurité sociale

5451.00.36360.01	167'461.00	Subv. crèche intercommunale Meinier
5451.00.36360.02	136'808.00	Subv. crèche intercommunale Puplinge Budgets transmis par les groupements.

6 Transports

6150.00.31110.00	2'900.00	Routes communales. Acquisition de machines Achat d'une souffleuse.
6150.00.31320.00	8'000.00	Routes communales. Honoraires, mandats externes En raison du transfert de compétences Etat-communes, honoraires d'un technicien spécialiste pour les questions d'ouverture de chantiers et de signalisations.
6220.00.31090.00	7'000.00	Trafic régional et d'agglomération. Cartes de transport CFF Montant estimé de la perte sur la vente de ces articles. Les CFF ont annoncé une révision du système pour 2023.

7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

7201.00.31430.00	34'500.00	Entretien des canalisations et collecteurs Contrat avec SIG pour assainissement des collecteurs. 1 secteur par an. Montant varie selon les ml.
7206.00.46120.00	77'908.00	FIA loyer. Budget transmis par l'ACG
7301.00.31110.00	11'000.00	Gestion des déchets. Acquisition de matériel et mobilier Achat d'une benne fermée pour les déchets verts pour éviter de transporter et payer l'eau tombée dedans.
7790.0031320.00	1'500.00	Environnement. Agenda 21 Le projet sera échelonné sur plusieurs années pour pouvoir inclure le projet de développement villageois.
7900.00.31410.00	10'000.00	Aménagement du territoire. Entretien Suivi des plantations au Nant de Cara confié à une entreprise externe.

9 Finances et Impôts

	2'270'679.00	Total des revenus Montant selon les prévisions de l'AFC. Dernière valeur du centime additionnel : Fr. 54'895. Taux du centime additionnel à 40 maintenu.
9630		Biens-fonds du patrimoine financier Le listing des entretiens courants est établi par la régie.

Total général

	3'742'723.00	Total des charges
	3'744'235.00	Total des revenus
	1'512.00	Excédent présumé

Document 3 : tableau des amortissements du patrimoine administratif

Les amortissements ordinaires pour 2021 se montent à Fr. 365'168.00 et un amortissement complémentaire est prévu pour Fr. 50'680.00

Document 4 : plan des dépenses d'investissements 2021

Intentions d'investissements pour un montant de Fr. 236'500.00. Devront être approuvées le 9 novembre.

Document 5 : situation des emprunts du patrimoine financier

M. Beausoleil fait remarquer que le taux pour les travaux des dépendances de la Ferme Gallay n'est pas encore fixé définitivement et qu'il sera très certainement bien inférieur à 1.155%.

Document 6 : budget 2021 trésorerie

Ce tableau permet de voir sur 5 ans les sommes nécessaires pour régler les engagements de la commune.

M. le Maire signale que si les conseillers ont des questions ou des remarques, elles peuvent être adressées, avant la prochaine séance du Conseil, aux membres de l'Exécutif, de la commission des finances ou à Mme Radice.

M. Romand confirme que la commission des finances recommande d'approuver le budget proposé.

10. Informations de la Mairie

a. Commissions permanentes

M. le Maire informe que Mme Aymon ne fait plus partie de la commission du développement villageois.

b. Décisions de l'ACG concernant le FI

Les décisions du 24 juin 2020 n'ont pas reçu d'opposition et sont donc entrées en force.

11. Rapport des commissions

a. Projet de développement villageois

M. Beausoleil rapporte que la commission s'est réunie en septembre et a pris acte de l'enquête publique qui s'est terminée au début octobre et que seules deux remarques ont été formulées. L'Exécutif reste dans l'attente de leur réception pour pouvoir y répondre et pour que le processus puisse continuer.

M. Beausoleil spécifie que la commission se préoccupe, en autres, du fait que les coopératives puissent demander une exception sur le nombre de parkings à construire. Afin d'en discuter en amont de la demande d'autorisation de construire, un rendez-vous a été fixé le 11 novembre prochain avec leurs représentants.

b. Commission des routes

M. Bongard a noté que la décoration des sapins de Noël dans le village incombe à sa commission et lance un appel à bénévoles pour cette action qui aura lieu le samedi 28 novembre.

c. Commissions sociale + culture & manifestations

M. Rossi mentionne que la commission sociale se réunira le 2 novembre pour la dernière attribution 2020 des subventions sociales.

M. Rossi a été sollicité par l'association Antigél pour l'organisation d'un événement en 2021. **Mme Spinedi** lui dit qu'il avait été décidé d'un rythme biennal pour cet organisme et pas en 2021.

M. le Maire confirme également à M. Rossi que toutes les fêtes liées à l'école sont annulées jusqu'à la fin de l'année. **M. Gaillard** signale que plusieurs familles souhaiteraient organiser malgré tout un événement pour la fête de l'Escalade. Il tiendra informés l'Exécutif et le Conseil municipal des actions qui seraient mises en place.

Mme Spinedi indique que l'Amicale 1243 a aussi annulé toutes les soirées prévues jusqu'à fin décembre.

12. Propositions individuelles et questions

a. Taille des haies

M. Läser signale que le long du chemin Pré-Rojoux des haies et des arbres débordent d'une propriété privée sur la route et sur les parcelles voisines.

b. Louvière 17-21

M. Cardoso Inacio s'interroge sur la réparation de la porte d'entrée du garage de l'immeuble qui est abîmée depuis un an. **M. le Maire** lui répond que celle-ci est prévue en novembre.

c. Journal communal

M. Gaillard demande si la rédaction des articles du journal est attribuée à l'Exécutif. Il lui est répondu que tous les textes et toutes les suggestions des conseillers sont les bienvenus pour être intégrés dans le bulletin. Le prochain numéro paraîtra en janvier et les articles doivent parvenir au secrétariat de la mairie d'ici mi-décembre 2020.

d. Nant du Paradis

M. Thorens demande des nouvelles pour l'évacuation des arbres tombés dans le ruisseau qu'il avait signalés. **M. le Maire** lui confirme qu'une entreprise a été mandatée et que les travaux seront exécutés prochainement.

e. Éclairage public

M. Rossi a été interpellé par des habitants qui signalent des problèmes d'éclairage sur la route de la Louvière. **M. le Maire** en prend note et confirme que la programmation n'est toujours pas en ordre pour certaines parties du village. **M. Bongard** se charge de contacter la personne responsable aux SIG.

f. Prochaine séance du Conseil municipal

La séance du 9 novembre est maintenue mais le repas qui devait suivre est annulé.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h30.

Jacques-André ROMAND
Président du Conseil

Caroline RADICE
Secrétaire du Bureau

Procès-verbaliste : Martine Gremion Engeler